

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE RÉGULIÈRE

EXTRAIT du procès-verbal de l'assemblée départementale (régulière) du Département d'études littéraires, tenue le vendredi 18 novembre 2016 à 9 h 30 au local J-4225 du Pavillon Judith-Jasmin à Montréal

9. Avis du DEL sur le rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire de l'UQAM

Résolution DEL 2016-11-18/335

ATTENDU le dépôt du Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire de l'UQAM le 27 septembre 2016;

ATTENDU l'ampleur et la complexité des enjeux qui sont soulevés pour l'avenir de l'UQAM;

ATTENDU la volonté du corps professoral et des autres membres de la communauté universitaire de réfléchir collectivement à l'avenir de l'Université;

ATTENDU que la décentralisation budgétaire proposée dans ce rapport repose sur la mise en place d'un mode de gestion qui va à l'encontre de la culture organisationnelle participative propre à l'UQAM depuis sa fondation;

ATTENDU que le mode de gestion actuel n'empêche aucunement la décentralisation de certains budgets;

ATTENDU le nombre important de nouvelles professeures, nouveaux professeurs qui œuvrent à l'UQAM depuis les dernières années;

ATTENDU le court délai de consultation sur le Rapport proposé par le Conseil d'administration, soit du 27 septembre au 15 décembre 2016;

ATTENDU les modifications actuelles rapportées par plusieurs dans le mode de fonctionnement de l'UQAM;

ATTENDU que le rapport se caractérise par plusieurs lacunes :

- absence d'identification des problèmes responsables de la lourdeur administrative actuelle de l'UQAM;
- absence d'identification précise des problèmes de répartition budgétaire à l'UQAM;
- absence d'informations sur la décentralisation des ressources vers les facultés et de toute donnée sur les coûts impliqués par la mise en œuvre d'une décentralisation budgétaire;
- absence de présentation des avantages et inconvénients liés aux deux modèles identifiés dans le rapport;
- silence sur le problème du nombre et de la taille des facultés, et de l'équilibre politique à établir entre les composantes de l'université;
- silence sur les principes de l'éventuelle répartition des ressources entre les facultés;
- absence de propositions concernant les dispositifs à créer pour faciliter les échanges interfacultaires et opérer les arbitrages nécessaires entre les facultés;

Il est proposé par Anne-Élaine Cliche, appuyée par Sylvano Santini, que l'assemblée départementale en études littéraires :

DÉNONCE ET REFUSE toutes les modifications en cours des responsabilités et pouvoirs dans les unités départementales et facultaires;

REFUSE le mode de gestion proposé et la définition de la collégialité telle qu'elle est comprise dans le rapport;

S'OPPOSE à toute transformation de la structure organisationnelle de l'UQAM qui retirerait aux Assemblées départementales, aux Comités de programme et à la Commission des études leurs prérogatives;

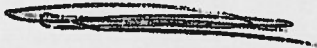
DEMANDE au Conseil d'administration de prolonger jusqu'au printemps prochain la période de consultation à ce sujet;

EXIGE de la direction des compléments d'information, des données et des analyses sur les différents manquements énoncés, d'ici le 19 décembre 2016.

Personne ne demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le 18 novembre 2016



Luc Bonenfant
Directeur
Département d'études littéraires